

générale pour l'utilisation des ports de mer et des ports intérieurs du Canada, (2) des concessions additionnelles sur les marchandises importées sous le tarif préférentiel importées directement. Dans tous les traités commerciaux avec les pays étrangers il est stipulé que les marchandises doivent être débarquées à un port canadien si elles doivent jouir de tous les bénéfices spécifiés dans le traité. Entre 1920 et 1935 les importations via les Etats-Unis ont diminué de 9.5 p.c. à 2.45 p.c. de toutes nos importations des pays d'outre-mer.

La proportion des exportations canadiennes aux pays d'outre-mer via les Etats-Unis accuse un déclin considérable depuis 1927, les pourcentages des neuf dernières années fiscales étant comme suit: 1927, 39.4; 1928, 38.7; 1929, 36.6; 1930, 33.7; 1931, 27.3; 1932, 18.7; 1933, 14.2; 1934, 14.4; 1935, 17.3. Un facteur important du déclin de ces dernières années a été la nécessité d'expédier directement les marchandises pour avoir droit aux préférences impériales introduites en Grande-Bretagne. Le tableau 21 de ce chapitre donne les détails par pays.

Commerce avec les autres pays étrangers.—Les changements relatifs de positions occupées par les Etats-Unis et autres pays étrangers dans le commerce canadien au cours de diverses années, depuis 1886 jusqu'à 1934, sont montrés dans le tableau VI qui suit. Pendant la guerre et immédiatement après, alors que la production et les exportations de plusieurs pays européens étaient limitées, les importations des Etats-Unis se sont élevées à la forte proportion de 69 p.c. en 1921, alors que celles des autres pays étrangers baissaient. Sauf cette exception, la proportion d'importations des autres pays étrangers est restée constante sur toute la période de près d'un demi-siècle, variant d'un dixième à un huitième des importations totales. Dans le cas des exportations canadiennes, d'autre part, celles dirigées sur les Etats-Unis ont fluctué entre 30 p.c. à 46 p.c. du total tandis que celles dirigées sur les pays étrangers ont augmenté de 4.5 p.c. à 24.0 p.c. en 1929, fléchissant à 14.2 p.c. en 1935.

VI.—COMMERCE DU CANADA AVEC LES ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS ÉTRANGERS.

Exercices.	Commerce canadien avec			Pourcentage du commerce total avec		
	les Etats-Unis.	autres pays étrangers.	tous pays étrangers.	les Etats-Unis.	autres pays étrangers.	tous pays étrangers.
IMPORTATIONS.	\$	\$	\$	p.c.	p.c.	p.c.
1886.....	42,818,651	11,756,920	54,575,571	44.6	12.2	56.8
1896.....	53,529,390	16,618,619	70,148,009	50.8	15.8	66.6
1906.....	169,256,452	30,694,394	199,950,846	59.6	10.9	70.5
1914.....	396,302,138	68,365,014	464,667,152	64.0	11.0	75.0
1921.....	856,176,820	117,979,374	974,156,194	69.0	9.5	78.5
1922.....	515,958,196	82,736,883	598,695,079	69.0	11.0	80.0
1926.....	608,618,542	109,890,062	718,508,604	65.6	11.9	77.5
1929.....	868,012,229	140,278,652	1,008,290,881	68.6	11.1	79.7
1930.....	847,442,037	148,156,943	995,598,980	67.9	11.8	79.7
1931.....	584,407,018	117,307,251	701,714,269	64.5	12.9	77.4
1932.....	351,686,775	79,005,136	430,691,911	60.8	13.6	74.4
1933.....	232,548,055	53,451,365	285,999,420	57.2	13.2	70.4
1934.....	238,187,681	55,207,058	293,394,739	54.9	12.7	67.6
1935.....	303,639,972	62,604,710	366,244,682	58.1	12.0	70.1